

Des questions ? Contactez-nous

Si vous pensez avoir été victime de discrimination en raison de votre origine ethnique, de votre couleur de peau, de votre origine nationale, de votre sexe, de votre âge, de votre handicap ou de votre niveau de revenu, ou parce que vous avez des difficultés avec la langue anglaise, appelez-nous au 207-624-3056. Le Bureau des droits civils du ministère du Transport de l'État du Maine expliquera le processus pour déposer une plainte. Les formulaires de plainte sont disponibles sur notre site internet.

mainedot.gov/civilrights/title-vi

Language translation services
available upon request.

Services de traduction de langue disponibles sur demande.

Servicios de traducción disponibles bajo petición.

要求提供的 语言翻译服务。

Lugha ya tafsiri huduma inapatikana juu ya ombi.
Ladenan panarjamahan Basa aya kana paménta.

بللطلا دن ع ةحاتم ةغللا ةمجرتلل تامدخ

Có các dịch vụ phiên dịch khi quý vị yêu cầu.



MaineDOT

Ministère des Transports du Maine

Bureau des Droits civils

16 State House Station

Augusta, Maine 04333-0016

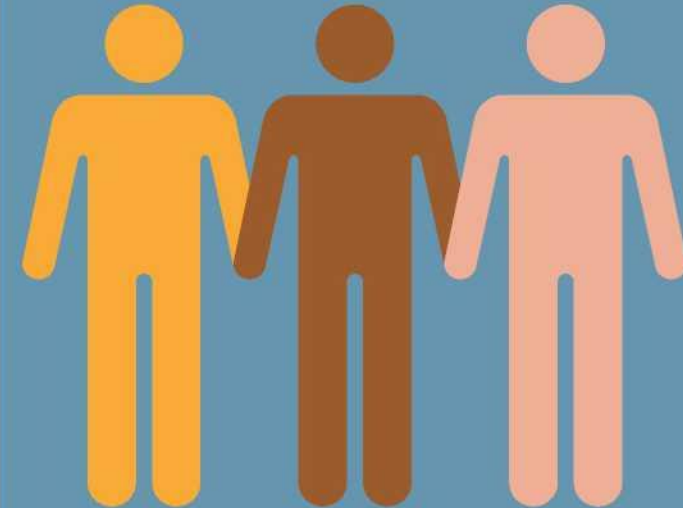
Téléphone : 207-624-3056 Utilisateurs

ATS : composez le 711 (relais Maine)



mainedot.gov

Connaissez VOS Droits



MaineDOT
Civil Rights Office

PROGRAMME RELATIF AU TITRE VI

de la loi sur les droits civils

La mission du ministère des Transports de l'État du Maine est de fournir aux habitants du Maine un système de transport sûr, efficace et performant. Notre action vise à répondre aux besoins de transport de chacun dans le Maine, indépendamment de leur origine ethnique, de leur couleur de peau, de leur origine nationale, de leur sexe, de leur âge, d'un handicap, de leur niveau de revenu ou de leur maîtrise limitée de l'anglais.

Le ministère des Transports de l'État du Maine s'engage à s'assurer que ni ses activités ni ses programmes n'encouragent la discrimination. Nous dirigeons nos programmes sans distinction de l'origine ethnique, de la couleur de peau, de l'origine nationale, du sexe, de l'âge, du handicap, du niveau de revenu ou de la capacité de parler ou de comprendre l'anglais.



Le ministère des Transports de l'État du Maine ne tolère aucune discrimination par ses employés ou par les bénéficiaires de fonds d'aide fédéraux, par exemple dans les villes, les comtés, chez des sous-traitants ou dans des agences de planification.

Le ministère des Transports du Maine interdit toutes les pratiques discriminatoires pouvant entraîner :

- Le refus injuste de tout service, aide financière ou avantage fourni par le programme financé par le gouvernement fédéral ;
- Des normes ou exigences différentes pour la participation aux programmes ;
- Une ségrégation ou un traitement différent au sein de nos programmes ;
- Des différences dans la qualité, la quantité ou la manière avec laquelle un avantage est fourni ;
- Des discriminations dans toute activité d'un site financé par des fonds fédéraux.

Pour assurer le respect du titre VI et d'autres lois connexes, le ministère des Transports de l'État du Maine :

- Évite ou réduit les impacts nocifs sur la santé et l'environnement que les programmes ou les activités pourraient avoir sur les minorités et les populations à faibles revenus ;
- Veille à ce que toutes les communautés participent pleinement et équitablement à son processus décisionnel ;
- Empêche le refus, la réduction ou le retard des prestations infligés à des minorités et des populations à faible revenu ;
- Fournit des interprètes aux personnes qui ont des difficultés à comprendre l'anglais.

Comment déposer une plainte

Si vous pensez avoir été victime de discrimination, vous devrez déposer une plainte par écrit. Celle-ci doit être déposée dans les 180 jours suivant les allégations de discrimination. Le formulaire de plainte peut être téléchargé sur notre site internet.

Vous aurez à indiquer :

- Vos nom, adresse et numéro de téléphone ;
- Le nom et l'adresse de l'organisme qui, selon vous, a fait des discriminations à votre rencontre ;
- Les renseignements sur la discrimination présumée et toute autre information pertinente ; et
- Les noms de toute personne que nous pourrions contacter au sujet de la discrimination présumée.

*Une fois que vous avez rempli le formulaire,
envoyez-le par la poste à :*

**Bureau des Droits civils du Ministère des
Transports du Maine**

16 State House Station
Augusta, Maine 04333-0016
207-624-3056

